



The United Church of Canada  
L'Église Unie du Canada  
Unité des ministères et de l'emploi  
3250, rue Bloor Ouest, bureau 200  
Toronto (Ontario) M8X 2Y4

Office of / Bureau de la  
**vocation**

## PR443 : Demande de rente de retraite

### Traitement et acheminement

- Remplir le formulaire et l'envoyer par courriel à [officeofvocation@united-church.ca](mailto:officeofvocation@united-church.ca) et à [pension@united-church.ca](mailto:pension@united-church.ca).
- Le Bureau de la vocation a la responsabilité de communiquer ces renseignements à votre conseil régional.
- Conservez une copie de cette demande dans vos dossiers.
- Merci d'écrire lisiblement; cela permet de sauvegarder les formulaires en format numérique.

### A. Identification de la personne membre du personnel ministériel

Nom : \_\_\_\_\_ Numéro de pension : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile : \_\_\_\_\_  
Case postale/adresse municipale          Ville          Province          Code postal

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Résidentiel          Cellulaire

Courriel : \_\_\_\_\_

Type de ministère :     Agente ou agent pastoral laïque           Diacre           Pasteure ou pasteur

Conseil régional : \_\_\_\_\_

### B. Renseignements relatifs à la demande

Dernier jour de travail (y compris les vacances payées) : \_\_\_\_\_  
Année          Mois          Jour

Date du début des prestations de retraite : \_\_\_\_\_  
Année          Mois          Jour

### C. Attestation

J'atteste que (cochez les cases qui s'appliquent à votre situation actuelle)

- Je cesserai d'occuper mon emploi à compter de la date à laquelle j'ai demandé que débutent mes prestations de retraite.
- Je commencerai à recevoir des prestations de retraite le 1<sup>er</sup> décembre de l'année où j'aurai 71 ans et je continuerai d'occuper mon poste actuel.
- Je comprends que si j'ai l'intention de retourner au travail en recevant une prestation de retraite et en étant nommé à un poste :
- qu'il y aura une période d'au moins 13 semaines consécutives entre la date de versement de la première prestation de rente et la date d'entrée en fonction pour une nomination ultérieure.
  - que tout retour au travail ne fera l'objet d'aucune discussion ni de prise en considération jusqu'au jour suivant la date de ma retraite;
  - là encore, seulement dans des conditions qui diffèrent substantiellement de celles qui s'appliquaient avant ma retraite.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre du personnel ministériel          Année          Mois          Jour

*Si vous avez des questions, communiquez avec le Centre des avantages sociaux au 1 855-647-8222.*

L'utilisation, la conservation et la divulgation de renseignements personnels à partir de ce formulaire sont effectuées en conformité avec la législation relative à la protection de la vie privée et respectent les principes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (L.C. 2000, ch. 5)*.

**\* CE FORMULAIRE N'EST PAS VALIDE S'IL A ÉTÉ MODIFIÉ \***